

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 196 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec connaît une décroissance constante de son taux de natalité et que son impact sur la démographie a des conséquences considérables sur le taux de remplacement des générations, compromettant ainsi le développement normal de la population active;

CONSIDÉRANT QUE la cause des couples infertiles est louable et doit recevoir l'appui de l'État, comme c'est le cas présentement pour l'interruption volontaire d'une grossesse, la ligature tubaire, la déligature tubaire, la vasectomie et la vaso-vasostomie et qu'il faut offrir à ces couples, le même traitement, soit le remboursement des frais reliés aux techniques de procréation médicalement assistée telles la fécondation in vitro, l'insémination artificielle et autres actes reliés;

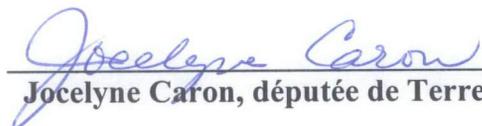
CONSIDÉRANT QUE l'État doit donner accès à la procréation assistée, sans égard à la capacité financière des personnes impliquées, et qu'il doit être chargé de l'entière responsabilité financière et professionnelle de cet acte médical;

CONSIDÉRANT QUE l'État québécois doit garder la juridiction exclusive de cette pratique médicale et que la Loi fédérale sur la procréation assistée risque de lui enlever cette responsabilité propre au domaine de la santé.

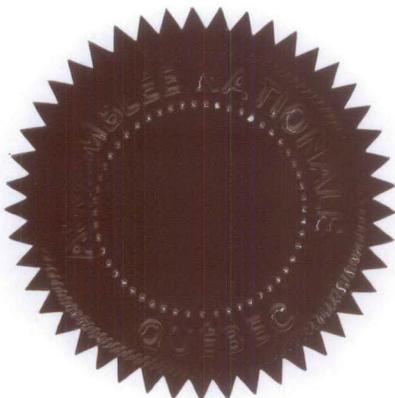
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger du gouvernement du Québec qu'il soit responsable de la couverture complète des frais reliés à la procréation médicalement assistée (PMA).

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Jocelyne Caron, députée de Terrebonne


19 février 2007



PÉTITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Gratuité des traitements d'assistance médicale à la procréation

Considérant que le Québec connaît une décroissance constante de son taux de natalité et que son impact sur la démographie a des conséquences considérables sur le taux de remplacement des générations, compromettant ainsi, le développement normal de la population active;

Considérant que la cause des couples infertiles est louable et doit recevoir l'appui de l'État, comme c'est le cas présentement pour l'interruption volontaire d'une grossesse, la ligature tubaire, la déligature tubaire, la vasectomie et la vaso-vasostomie et qu'il faut offrir à ces couples, le même traitement, soit le remboursement des frais reliés aux techniques de procréation médicalement assistée telles la fécondation *in vitro*, l'insémination artificielle et autres actes reliés;

Considérant que l'État doit donner accès à la procréation assistée, sans égard à la capacité financière des personnes impliquées, et qu'il doit être chargé de l'entière responsabilité financière et professionnelle de cet acte médical;

Considérant que l'État québécois doit garder la juridiction exclusive de cette pratique médicale et que la Loi fédérale sur la procréation assistée risque de lui enlever cette responsabilité propre au domaine de la santé;

C'est pourquoi nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger du gouvernement du Québec qu'il soit responsable de la couverture complète des frais reliés à la procréation médicalement assistée (PMA).

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1 CELINE COULOMBE	1449 PHILLIPS	<i>Celine Coulombe</i>
2 Lise LeBlond	55-48 ^e AVE, BLAINVILLE	<i>Lise LeBlond</i>
3 FRANCINE LOISELLE	2026 Mc Gill #2 Long.	<i>Francine Loisele</i>
4 Yelena Yohrepanova	5167 Churchhill, Laval	<i>Yelena Yohrepanova</i>
5 GRETHER HEVESQUE	1134 BOULVARDIER ST-UP	<i>Gretcher Hevesque</i>
6 JEAN-MARIE BENOIST	685 25 AVE # 8	<i>Jean-Marie Benoit</i>
7 ERIC RICHARD	6281 DABENAIS #8	<i>Eric Richard</i>
8 LAFACHE MASSON	615 LEON-MARTEL #2	<i>Lafache Masson</i>
9 Manon Devost	3081 des Emeraudes #302	<i>Manon Devost</i>
10 Chantale DAUDRY	516 rue de Pontivy LAVAL	<i>Chantale Daudry</i>
11 FRANCOIS IMBEAULT	263 AV DE COLOMBIER BOISBLANC	<i>Francois Imbeault</i>
12 PHILIPPE BOUCHARD	5790 CH CHAMBLAY ST-HUBERT	<i>Philippe Bouchard</i>
13 CLAUDE OUELLETTE	793 BEAUCHESNE REP	<i>Claude Ouellette</i>
14 DANIEL RHEMIC	10301 VILLENEUVE	<i>Daniel Remic</i>
15 MANUEL DEMARAZ	584 GASPARD	<i>Manuel Demaraz</i>
16 Guillaume Gagnon	35 Ave. St-Dorothee	<i>Guillaume Gagnon</i>
17 MANUELE D'ARTE	457 RUE GOLIAZ JOLIEFF	<i>Manuele D'Arte</i>
18 Carlos y Leidy Cl...o	384 601 ROBIN APP.13	<i>Carlos y Leidy Cl...o</i>
19 Gaston Beaulieu	1725 BAYLE P.A.T.	<i>Gaston Beaulieu</i>
20 Daniel Lapointe	41 ST-THOMAS LAVALTRIE	<i>Daniel Lapointe</i>
21 ERIC COUÏTE MARCHE	12710 ALEXIS CARREL	<i>Eric Couïte Marche</i>
22 JEAN BEAULIEU	6 A PLACE ROBIN	<i>Jean Beaulieu</i>
23 ALBERT CHIASSON	11982 JUMAINVILLE APPA	<i>Albert Chiasson</i>
24 Claude Di St...	732 pl. Clairvaux	<i>Claude Di St...</i>
25 Daniel Fournier	964 Riville Rept.	<i>Daniel Fournier</i>

